

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mercredi 15 novembre 2023 Par suite d'une convocation en date du 8 novembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 15 novembre à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 12 Votants : 13 Délibération n°D_2023_11_15_10	Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, Mme Pierrette Batton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absent ayant donné procuration : M. Jean-Philippe Gecchele à M. Laurent Esteulle Absent excusé : / Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Batton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : Budget eau et assainissement – Exercice 2023 – Décision modificative n°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget 2023 de la commune,

A la suite de la présentation de Madame CECCON, adjointe au Maire, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 suivante du budget eau et assainissement de l'exercice 2023 :

Section d'exploitation**Dépenses d'exploitation**

6061 – Fournitures non stockable	-	1 071.00 €
6063 – Fournitures d'entretien et de petits équipements	+	850.00 €
6071 - Compteurs	-	9 500.00 €
61523 – Réseaux	+	33 600.00 €
61528 – Autres bâtiments	-	2 000.00 €
617 – Etudes et recherches	-	2 000.00 €
6378 – Autres taxes et redevances	-	5 000.00 €
6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	-	37.25 €
Total dépenses d'exploitation		14 841.75 €

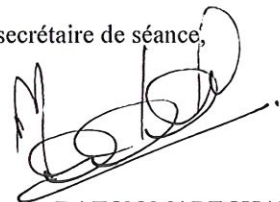
Recettes d'exploitation

70111 – Ventes d'eau aux abonnés	+	7 000.00 €
701241 – Redevance pollution domestique	+	500.00 €
747 – Subventions et participations des collectivités territoriales	+	5 000.00 €
7817 – Reprises sur dépréciations des actifs circulants	+	2 341.75 €
Total recettes d'exploitation		14 841.75 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal, autorise la décision modificative n°1 du budget eau et assainissement de l'exercice 2023 proposée par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

S'LO

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.	
Compte tenu de sa télétransmission le : 20 NOV. 2023	Fait à Contamine-Sarzin, le 15 novembre 2023	
De sa publication : 20 NOV. 2023	Le Maire, 	Le secrétaire de séance, 
Et de sa mise en ligne le : 20 NOV. 2023	Georges CANICATTI	Pierrette BATON MARECHAL